



**Bourse
de recherche
curatoriale
Martine Franck**

Présentation

LA BOURSE DE RECHERCHE CURATORIALE

MARTINE FRANCK

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Henri Cartier-Bresson a pour vocation de préserver et de transmettre l'œuvre d'Henri Cartier-Bresson et de Martine Franck. Elle conserve l'ensemble des tirages, négatifs, planches contacts et documents légués par les deux photographes.

Crée en 2025, la Bourse de recherche curatoriale Martine Franck a pour objectif d'aider des chercheur-ses et curateur-rices à développer un projet de recherche et d'exposition sur l'œuvre de Martine Franck et/ou d'Henri Cartier-Bresson à partir des archives de la Fondation.

Attribuée tous les deux ans, la Bourse de recherche offre au-à lauréat-e issu-e d'une nouvelle génération internationale de chercheur-ses des conditions privilégiées pour mener son travail et contribue à renouveler les approches curatoriales sur l'œuvre des deux photographes en encourageant les regards inédits et contemporains.

La Bourse de recherche curatoriale Martine Franck bénéficie du soutien de la Fondation d'entreprise Linklaters.



FONCTIONNEMENT ET DOTATION

Sélectionné-e sur dossier de candidature par un jury composé de cinq professionnel-le-s des mondes de la recherche et du commissariat d'exposition, le-la lauréat-e de la Bourse de recherche curatoriale Martine Franck reçoit une dotation de 7 000 € pour sa recherche, le commissariat d'une exposition à la Fondation Henri Cartier-Bresson et la réalisation d'un ouvrage.

Le-la lauréat-e bénéficie également d'un accès facilité aux archives de la Fondation, d'un accompagnement dans ses recherches et d'un mentorat pour le commissariat de l'exposition.

À l'issue de l'année de recherche, l'exposition conçue par le-la lauréat-e est présentée au public à la Fondation Henri Cartier-Bresson dans l'espace d'exposition *Le Tube* (80 m²). La publication qui l'accompagne est réalisée en collaboration avec une maison d'édition.

La dotation couvre le travail de recherche et de commissariat, la production de contenus pour l'exposition et pour l'ouvrage, la supervision de la réalisation de l'ouvrage ainsi que les éventuels frais de déplacement et de logement engagés par le-la lauréat-e.

La Fondation Henri Cartier-Bresson prend à sa charge les frais de production de l'exposition et, en collaboration avec une maison d'édition, les frais de publication du catalogue.

Appel à candidatures 2025

Pour sa première édition, la Bourse de recherche curatoriale Martine Franck récompensera un projet exclusivement dédié à l'œuvre de Martine Franck.

L'appel à candidatures de la Bourse de recherche curatoriale Martine Franck est ouvert du 3 avril au 31 mai 2025.

ÉLIGIBILITÉ

- La bourse de recherche curatoriale Martine Franck s'adresse aux chercheur-ses de toute nationalité inscrit-e-s en thèse ou ayant soutenu une thèse ainsi qu'aux curateur-rices inscrit-e-s ou ayant validé un cursus diplômant.
- Les candidat-e-s doivent pouvoir justifier d'une expérience de recherche, de publication ou d'exposition.
- Les candidat-e-s doivent être parrainé-e-s par un-e professionnel-le de la recherche ou du commissariat d'exposition.

ENGAGEMENTS

- Le-la lauréat-e s'engage à exposer son projet à l'automne 2026 à la Fondation Henri Cartier-Bresson, à en assurer la recherche et le commissariat.
- Il-elle s'engage à assurer la supervision de la réalisation de l'ouvrage.
- Il-elle s'engage à rédiger les textes d'exposition et textes publiés dans l'ouvrage.

CALENDRIER

- **Du 3 avril au 31 mai 2025** : Appel à candidatures
- **Juin 2025** : Sélection du-de la lauréat-e par un jury
- **30 juin 2025** : Annonce du-de la lauréat-e
- **Juillet — décembre 2025** : Recherches dans les archives de la Fondation
- **Janvier — juin 2026** : Préparation de l'exposition et du livre
- **Octobre 2026** : Exposition du projet du-de la lauréat-e 2025 à la Fondation Henri Cartier-Bresson et publication de l'ouvrage qui l'accompagne

Dossier de candidature

Les candidatures doivent être transmises exclusivement en ligne via le formulaire dédié : <https://bit.ly/4IbKnDi>

RÈGLEMENT

- Les dossiers de candidatures sont à transmettre en ligne uniquement via le formulaire dédié. Aucun dossier papier ne sera accepté.
- Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte. Les candidat-e-s doivent s'assurer d'avoir joint toutes les pièces demandées à leur dossier : ils-elles ne seront pas alerté-e-s d'éventuelles pièces manquantes.
- L'ensemble des éléments du dossier de candidature doit être rédigé en français ou en anglais. Tout document dans une autre langue devra être traduit.
- L'envoi d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve par les candidat-e-s de toutes les conditions énoncées dans le présent document.

Pour toute question concernant le formulaire de candidatures ou l'éligibilité, veuillez écrire à l'adresse suivante : boursefrm@henricartierbresson.org

CONTENU

Les dossiers de candidature doivent impérativement comprendre tous les éléments suivants, rassemblés dans un seul PDF (10 Mo maximum) :

- Une note d'intention d'une page présentant le projet de recherche et d'exposition (3 000 signes maximum)
- Une lettre de recommandation d'une page (3 000 signes maximum) signée par un-e professionnel-le de la recherche ou du commissariat d'exposition
- Un CV détaillé mettant en avant l'expérience du-de la candidat-e en matière de recherche et de commissariat d'exposition
- Une preuve d'affiliation à un cursus diplômant ou un diplôme dans le domaine de la recherche ou de l'exposition
- Un exemple de texte sur la photographie ou sur le travail d'un-e photographe rédigé par le-la candidat-e et publié dans un livre, une revue, un magazine ou en ligne

